

MRC DE MONTMAGNY

CARACTÉRISATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES DE CHAUDIÈRE-APPALACHES 2016-2017

« Connaître et mobiliser pour mieux intervenir »

Recueil de données sociodémographiques, économiques
et de l'indice de défavorisation matérielle et sociale



Direction de santé publique, 2017

Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches, 2016-2017 : « *Connaître et mobiliser pour mieux intervenir* », Recueil de données sociodémographiques, économiques et de l'indice de défavorisation matérielle et sociale, MRC de Montmagny, est une production du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches :

363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2
Téléphone : 418 386-3363

Le présent document est disponible sur le site Internet du CISSS de Chaudière-Appalaches à l'adresse suivante : www.ciass-ca.gouv.qc.ca.

Lorsque le contexte l'exige, le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2017

Mise en contexte

En 2009, la Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches publiait les portraits de la « Caractérisation des communautés locales » pour chacun des territoires de la région. Les recueils publiés en 2017 s'inscrivent en continuité aux portraits de 2009, sans toutefois y être identiques. Le but visé demeure le même : raffiner les connaissances sur les communautés locales et soutenir le développement des communautés en alimentant les discussions sur les dynamiques de coopération, d'entraide, de partenariat et de mobilisation des acteurs locaux et des populations.

Les « communautés locales » sont des entités relativement homogènes aux plans humain et géographique, regroupant des résidents ayant un certain sentiment d'appartenance ou partageant des affinités. Elles sont délimitées à partir des aires de diffusion de Statistique Canada. Une mise à jour de ces communautés locales a été réalisée avec les acteurs locaux au printemps 2017. De 200 communautés locales en 2009, la région en compte maintenant 236.

En plus du présent recueil, des outils seront diffusés en 2017-2018 en lien avec les communautés locales telles que des données sociodémographiques ventilées en fonction du genre et de l'âge et des données sur l'état de santé et de bien-être.

Présentation

Ce recueil est le premier outil de la caractérisation de 2016-2017. Il se veut une référence pour une appropriation dans les milieux. Il est composé majoritairement de tableaux et de cartes de données issues de l'année 2011. À partir des cartes, une analyse géographique des caractéristiques des communautés de la MRC a été produite pour aider à comprendre le milieu.

Par rapport à la première caractérisation de 2009, les ajouts suivants ont été apportés :

- Des zones (regroupements de communautés locales) sont incluses dans les tableaux;
- Plusieurs données démographiques, sociales ou économiques apparaissent en complément à l'indice de défavorisation matérielle et sociale;
- Dans les tableaux, des clignotants colorés signalent une situation défavorable ou qui se distingue par rapport à la région ou à la MRC.

Sections

Quelques nouveautés par rapport à 2009, quelques limites méthodologiques et présentation des résultats

Faits saillants

1. Délimitation géographique
2. Données démographiques
3. Données sociales
4. Données économiques
5. Données de l'indice de défavorisation matérielle et sociale

Quelques nouveautés par rapport à 2009, quelques limites méthodologiques et présentation des résultats

Délimitation géographique

L'analyse des données de caractérisation correspond davantage aux limites des municipalités en 2016-2017 qu'en 2009. En effet, lorsque l'effectif de population le permettait, la division ou la fusion a été évitée. Cela a eu pour effet d'augmenter le nombre de communautés pour tous les territoires de MRC ou territoire équivalent de MRC.

Certaines communautés portant le même nom ont des limites différentes. Elles sont identifiées, sur les tableaux et les cartes, par un astérisque (*) à côté de leur nom.

Des sous-totaux ont été ajoutés aux différents tableaux. Ceux-ci correspondent à des regroupements géographiques de plusieurs communautés à l'intérieur d'une MRC (ex. : au nord, au sud, au centre, etc.).

Données démographiques, sociales et économiques

Deux sources de données sont utilisées : le recensement et l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM).

Les données brutes provenant du recensement de 2011 (ex. : population, ménages, familles) sont assez comparables à celles de 2006. Dans le présent recueil, plusieurs indicateurs ont été ajoutés dont des données démographiques, sociales et économiques. Ces indicateurs sont facilement identifiables avec l'indicatif :



Les limites aux deux sources

La limite de l'arrondissement aléatoire à un multiple de 5 et, parfois de 10, est toujours en vigueur et a un impact majeur dans le cas de petits nombres. La prudence est donc requise pour l'interprétation des données issues du recensement et davantage pour celles provenant de l'ENM.

Les limites spécifiques de l'ENM

L'ENM, cette source de données avec une méthodologie nouvelle, n'avait pas de caractère obligatoire en 2011, contrairement au recensement de 2006. La prudence est nécessaire dans l'analyse des informations évolutives, tant pour les données brutes que pour les données ajustées, puisqu'il existe une coupure dans le temps c'est-à-dire que les données de 2011 n'ont pas la même valeur que celles de 2006. Il serait donc hasardeux de suivre fidèlement l'évolution des résultats. Les données économiques et plusieurs données sociales proviennent de cette enquête (ENM). En raison du caractère non-obligatoire de l'enquête, les personnes appartenant à certaines catégories de population, comme les gens plus âgés ou moins nantis, peuvent avoir répondu en moins grand nombre. Pour pallier à cette lacune, des taux globaux de non-réponse sont présentés selon les territoires. Lorsque le taux est supérieur ou égal à 50 %, les données ne sont pas présentées mais plutôt remplacées par du blanc dans les cartes et les tableaux. Toutefois, même lorsque la donnée est présentée, une attention particulière doit être portée si le taux varie entre 33,3 % et 49,9 %.

Des documents de référence pour les sources de données

Description des indicateurs

Différents ajouts ont permis de documenter en profondeur les réalités démographiques, sociales et économiques du territoire (ex. : personnes ayant déménagé au cours de la dernière année, personnes connaissant les deux langues officielles, etc.). La description de ces indicateurs est présentée dans un encadré-texte ainsi que dans les documents de référence produits par Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec.

Limites de l'ENM

Statistique Canada a produit un guide d'utilisation de l'ENM, lequel est disponible à l'adresse http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/nhs-enm_guide/99-001-x2011001-fra.pdf.

Un avis sur les portées et les limites de l'ENM a aussi été produit par l'Institut de la statistique (ISQ) et peut être consulté à l'adresse <http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/rapport-enm.pdf>.

Indice de défavorisation matérielle et sociale

L'indice de défavorisation matérielle et sociale a été calculé par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) de la même façon qu'en 2009. Les taux sont ajustés selon l'âge et le genre pour permettre la comparaison entre les territoires. Dans le présent document, deux types de comparaison des résultats sont présentés :

1. Les 236 communautés de la région, utiles pour connaître la position d'une communauté par rapport à l'ensemble de la région;
2. Les communautés locales de la MRC, utiles pour connaître la position d'une communauté par rapport à l'ensemble de la MRC.

Comparaison entre 2009 et 2016-2017

La comparaison des quintiles de la caractérisation de 2009 (200 communautés) à celle de 2016-2017 (236 communautés) n'est pas recommandé pour les diverses limites déjà énumérées (nombre différent de communautés, communautés portant le même nom mais avec des limites différentes, source de données différentes (ENM)). De plus, comme le souligne l'INSPQ, le premier objectif de l'indice de défavorisation matérielle et sociale est de comparer les territoires entre eux pour une même année. Les quintiles de chaque communauté sont relatifs aux quintiles des autres communautés d'une année de référence et ils ne sont pas comparables à ceux des communautés de l'année précédente.

Présentation des résultats

L'indice comporte deux échelles (matérielle et sociale) divisées en quintiles correspondant aux niveaux de défavorisation. Chaque communauté est placée dans une case correspondant à la situation matérielle (dans l'axe vertical, de très favorisé : Q1, à très défavorisé Q5) et à sa situation sociale (dans

l'axe horizontal, de très favorisé : Q1, à très défavorisé Q5). Les communautés peuvent être incluses dans l'une des 25 cases du tableau correspondant à leur positionnement matériel et social. On retrouve à une extrémité des communautés classées comme très favorisées (Q1-Q1) et, à l'autre extrémité, des communautés très défavorisées (Q5-Q5).

		Défavorisation sociale				
		Très favorisé (Q1) ←		→ Très défavorisé (Q5)		
Défavorisation matérielle	Très favorisé (Q1)	1-1	1-2	1-3	1-4	1-5
		2-1	2-2	2-3	2-4	2-5
		3-1	3-2	3-3	3-4	3-5
		4-1	4-2	4-3	4-4	4-5
	Très défavorisé (Q5)	5-1	5-2	5-3	5-4	5-5

La majorité des communautés occupe une position intermédiaire à l'intérieur du spectre. Ainsi, il existe des communautés classées comme plutôt favorisées aux plans matériel et social (cases Q2-Q1, Q1-Q2 et Q2-Q2). Ces communautés occupent une position favorable par rapport aux autres communautés sans être pour autant les plus favorisées matériellement et socialement du territoire. À l'inverse, des communautés sont classées comme plutôt défavorisées aux plans matériel et social. Ces dernières vivent une situation préoccupante (cases Q4-Q4, Q4-Q5 et Q5-Q4) sans être pour autant les plus défavorisées matériellement et socialement du territoire.

Les tableaux 5.1 et 5.2 présentent la position de chaque communauté au regard de l'indice de défavorisation.

Dans la description des « faits saillants », seules les communautés se classant comme étant plus favorisées ou plus défavorisées matériellement et socialement sont décrites, à savoir :

- les communautés très favorisées (Q1-Q1);
- les communautés plutôt favorisées (Q1-Q2, Q2-Q1 et Q2-Q2);
- les communautés plutôt défavorisées (Q4-Q4, Q4-Q5 et Q5-Q4);
- les communautés très défavorisées (Q5-Q5).

L'utilisation des mots *très* et *plutôt* permet de hiérarchiser le niveau de favorisation ou de défavorisation l'un par rapport à l'autre.

Faits saillants

D'entrée de jeu, l'indice de défavorisation permet de classer les communautés selon leur positionnement matériel et social. Les cases Q4-Q4, Q4-Q5 et Q5-Q4 identifient les communautés plutôt défavorisées et la case Q5-Q5 identifie les communautés très (les plus) défavorisées du territoire.

Délimitation géographique

- Une rencontre, qui réunissait 15 personnes provenant de divers secteurs, a permis de redéfinir le territoire de la MRC de Montmagny au printemps 2016.
- Dix-huit communautés ont été identifiées en 2016-2017, comparativement à 14 en 2009.
- Parmi les 18 communautés locales de la MRC, 12 ont le même découpage géographique qu'en 2009 (67 %).
- Les 18 communautés locales qui forment la MRC de Montmagny se divisent en deux zones : Montmagny nord et Montmagny sud.
- La zone Montmagny nord comprend 12 communautés réparties dans 5 municipalités situées directement près du fleuve ou à proximité. La plus grande municipalité, Montmagny, constitue le cœur économique et industriel de la MRC. Elle comprend, à elle seule, six communautés locales : Montmagny Centre-ville, Montmagny sud, Secteur industriel, Saint-Mathieu, Secteur du quai ainsi que Montmagny ouest et Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues. Les communautés Centre-ville, Secteur du quai et Secteur industriel sont les plus denses; Saint-Mathieu est la communauté la plus peuplée. La zone Montmagny nord comprend aussi, à l'est de Montmagny, les 3 communautés de la municipalité de Cap-Saint-Ignace : Cap-Saint-Ignace village, Secteur des pommiers et L'Anse-à-Gilles ainsi, qu'à l'ouest de Montmagny, les 3 communautés : Berthier-sur-Mer, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-Pierre-de-la-Rivière du Sud.
- La zone Montmagny sud comprend 6 communautés locales réparties dans 8 municipalités. Quatre communautés correspondent aux limites des municipalités dont elles portent le nom : Sainte-Apolline-de-Patton, Saint-Paul-de-Montminy, Saint-Fabien-de-Panet et Saint-Just-de-Bretenières. Les deux autres communautés regroupent plus d'une municipalité : Sainte-Lucie-

de-Beauregard/Lac Frontière et Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-sud/Notre-Dame-du-Rosaire. Les 6 communautés de la zone sud sont peu peuplées et ont une faible densité.

Changements dans les territoires par rapport à 2009

Plusieurs changements ont été apportés dans le découpage du territoire de la MRC de Montmagny.

- En 2009, la grande communauté locale de Montmagny centre regroupait quatre municipalités : Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, Notre-Dame-du-Rosaire, Sainte-Apolline-de-Patton et Saint-Paul-de-Montmagny. Elle a été divisée en 2016-2017 en trois communautés comptant chacune une ou deux municipalités, soit :
 - les municipalités de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-sud et Notre-Dame-du-Rosaire ont été regroupées ensemble et forment une communauté (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-sud/Notre-Dame-du-Rosaire);
 - la municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton forme à présent une communauté à part entière;
 - la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy forme elle aussi à présent une communauté à part entière.
- Une deuxième grande communauté locale, nommée Montmagny sud, regroupait elle aussi quatre municipalités en 2009 : Saint-Fabien-de-Panet, Sainte-Lucie-de-Beauregard, Lac-Frontière et Saint-Just-de-Bretenières. En 2016-2017, elle a été divisée en trois communautés comptant chacune une ou deux municipalités, soit :
 - les municipalités de Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière ont été regroupées en une seule communauté;
 - la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet forme maintenant une communauté à part entière;
 - la municipalité de Saint-Just-de-Bretenières forme maintenant une communauté à part entière.
- Il n'y a pas de changement par rapport à 2009 dans le découpage des communautés de la zone nord de la MRC de Montmagny.

Défavorisation matérielle et sociale

Situation des 18 communautés locales parmi l'ensemble des 236 communautés qui composent la région

Cette section a pour but de démontrer comment se répartissent les communautés de la MRC dans l'ensemble de la région.

- Une seule communauté locale de la MRC de Montmagny est positionnée comme étant très défavorisée matériellement et socialement : le centre-ville de Montmagny, située au nord de la MRC, dans la municipalité du même nom.
- On compte 8 municipalités plutôt défavorisées matériellement et socialement : trois d'entre elles (Saint-Mathieu, Secteur du quai et Secteur industriel) sont situées au nord de la MRC dans la ville de Montmagny. On retrace les cinq autres au centre et au sud de la MRC : Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-sud/Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-Paul-de-Montmigny, Saint-Fabien-de-Panet, Saint-Just-des-Bretenières ainsi que Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière. Ces cinq dernières municipalités sont adjacentes les unes par rapport aux autres.
- Aucune communauté locale n'est positionnée comme étant très favorisée ou plutôt favorisée matériellement et socialement par rapport à la région dans la MRC de Montmagny.

Situation des 18 communautés locales parmi l'ensemble des communautés de la MRC de Montmagny

Maintenant que la position des communautés locale est connue dans la région, les communautés les plus favorisées et les plus défavorisées de la MRC s'identifient comme suit :

- Deux communautés locales : Montmagny-centre, au nord de la MRC dans la ville de Montmagny et Saint-Fabien-de-Panet au sud de la MRC, se positionnent comme étant très défavorisée matériellement et socialement.
- La MRC compte cinq communautés locales plutôt défavorisées matériellement et socialement. Une première, Secteur industriel, se trouve au nord dans la ville de Montmagny. Les quatre autres, Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-sud/Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-Paul-de-Montmigny, Saint-Just-de-Bretenières et Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière sont regroupées au sud de la MRC.
- Aucune communauté locale n'est positionnée comme très favorisée matériellement et socialement. On retrace trois communautés plutôt favorisées, toutes situées en bordure du fleuve, au nord de la MRC : Berthier-sur-Mer, Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-Isle-aux-Grues (dans la ville de Montmagny) et village (dans la municipalité de Cap-Saint-Ignace).
- La répartition géographique des communautés locales selon l'indice de défavorisation est évidente dans la MRC de Montmagny. Les communautés les plus favorisées sont situées au nord le long du fleuve alors que les plus défavorisées sont regroupées au centre de la ville de Montmagny où elles forment un îlot ainsi qu'au sud.

En bref

- Plusieurs éléments caractérisent les communautés locales les plus à risque, soit celles qui sont très défavorisées et celles qui sont plutôt défavorisées matériellement et socialement de la MRC de Montmagny. Ces communautés se divisent en deux groupes : un premier groupe rassemble les communautés peuplées et denses comme le centre-ville de Montmagny. Le second groupe comprend plusieurs territoires de faible densité. Les communautés sont adjacentes les unes par rapport aux autres.

La MRC de Montmagny

- La MRC de Montmagny présente des défis importants lorsque comparée à l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches. Tout d'abord, au plan démographique, elle affiche une décroissance continue de 2006 à 2011 et de 2011 à 2016, alors que la région a connu une hausse de ses effectifs au cours des deux mêmes périodes. La MRC affiche une proportion moins élevée que Chaudière-Appalaches de personnes de 0 à 17 ans mais une proportion plus élevée de personnes de 65 ans et plus. La MRC compte également une proportion plus élevée de personnes de 15 ans et plus vivant seules, de personnes de 15 ans et plus qui sont séparées, divorcées ou veuves et de familles monoparentales comptant au moins un enfant de moins de 18 ans que la région. La MRC compte par ailleurs des proportions moins élevées de familles avec un enfant de moins de 5 ans que la région.
- Le portrait est également préoccupant au plan matériel puisque la MRC affiche des proportions plus élevées que la région, de personnes de 15 ans et plus sans emploi (inoccupation) et de personnes de faible revenu. Le revenu personnel moyen est effectivement moins élevé dans la MRC de Montmagny que dans la région. Au chapitre de la scolarité, la MRC compte des proportions plus élevées de personnes n'ayant aucun diplôme d'études secondaires et des proportions moins élevées de personnes possédant un certificat, diplôme ou grade universitaire.
- Une communauté locale très défavorisée matériellement et socialement, le Centre-ville (à Montmagny), conserve un positionnement identique au niveau de la MRC et de la région. C'est aussi le cas pour les communautés plutôt défavorisées de Notre-Dame-du-Rosaire et Saint-Just-de-Bretenières. La majorité des communautés locales voient leur positionnement modifié en lien avec le changement d'échelle, dont celles plutôt favorisées que sont Berthier-sur-Mer, Montmagny ouest, Saint-Antoine-de l'Isle-aux-Grues et Cap-Saint-Ignace village. Ces dernières sont classées moins favorablement par rapport à l'échelle de la région qu'à celle de la MRC.

1. Délimitation géographique

CARTE 1.1 Les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, en 2016-2017

CARTE 1.1 Les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, en 2016-2017



() Nombre de communautés locales dans la municipalité

- ~~~~~ Limites des zones
- Limites des communautés locales
- Limites des municipalités ayant plusieurs communautés locales
- Limites de municipalités regroupées constituant une seule communauté locale

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

2. Données démographiques

TABLEAU 2.1 Données démographiques : accroissement du nombre de personnes vivant dans les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, en 2006, 2011 et 2016

- Population totale 2006, 2011 et 2016 [1]
- Accroissement de population [2]
2006-2011 et 2011-2016

Nouveauté : population 2016

TABLEAU 2.2 Données démographiques : nombre de personnes vivant dans les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, par groupe d'âge, en 2011

- Population selon les groupes d'âge détaillés [3]
- Population selon les grands groupes d'âge [4]

Nouveaux groupes d'âge

TABLEAU 2.3 Données démographiques : proportion de personnes vivant dans les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, par groupe d'âge, en 2011

- Population selon les groupes d'âge détaillés, en proportion [5]
- Population selon les grands groupes d'âge, en proportion [6]

Nouveaux groupes d'âge

Définitions

[1] Population totale selon les années du recensement.

[2] Écart entre la population de l'année la plus récente avec celle de la moins récente parmi la population de l'année la moins récente, en nombres et en proportions

[3] [4] Population selon les groupes d'âge détaillés ou les grands groupes d'âge, en nombres

[5] [6] Population selon les groupes d'âge détaillés ou les grands groupes d'âge parmi la population totale

TABLEAU 2.1 Données démographiques : accroissement du nombre de personnes vivant dans les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, en 2006, 2011 et 2016

Zone	Nom de la communauté	Population 2006	Population 2011	Taux d'accroissement 2006-2011	Population 2016	Taux d'accroissement 2011-2016
		Nombre	Nombre	%	Nombre	%
Montmagny nord	Berthier-sur-Mer	1 240	1 400	12,9	1 555	11,1
	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	1 575	1 595	1,3	1 625	1,9
	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	1 015	920	-9,4	905	-1,6
	Secteur industriel (Montmagny)	1 955	1 980	1,3	1 900	-4,0
	Centre-ville (Montmagny)	1 420	1 400	-1,4	1 290	-7,9
	Montmagny sud (ville)	1 240	1 260	1,6	1 215	-3,6
	Saint-Mathieu (Montmagny)	4 110	4 050	-1,5	4 075	0,6
	Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	1 390	1 525	9,7	1 485	-2,6
	Secteur du quai (Montmagny)	1 400	1 425	1,8	1 430	0,4
	Ville de Montmagny excluant Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	11 355	11 490	1,2	11 255	-2,0
	L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace)	1 090	1 045	-4,1	1 025	-1,9
	Cap-Saint-Ignace village	1 050	945	-10,0	1 035	9,5
	Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace)	1 060	1 050	-0,9	1 030	-1,9
	Montmagny nord incluant ville de Montmagny	18 545	18 595	0,3	18 570	-0,1
Montmagny sud	Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/Notre-Dame-du-Rosaire	755	715	-5,3	710	-0,7
	Sainte-Apolline-de-Patton	680	540	-20,6	540	0,0
	Saint-Paul-de-Montminy	840	825	-1,8	785	-4,8
	Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière	530	505	-4,7	465	-7,9

Zone	Nom de la communauté	Population 2006	Population 2011	Taux d'accroissement 2006-2011	Population 2016	Taux d'accroissement 2011-2016
		Nombre	Nombre	%	Nombre	%
	Saint-Fabien-de-Panet	1 055	990	-6,2	955	-3,5
	Saint-Just-de-Bretenières	795	710	-10,7	670	-5,6
	Montmagny sud	4 655	4 285	-7,9	4 125	-3,7
	MRC de Montmagny	23 200	22 880	-1,4	22 695	-0,8
	Chaudière-Appalaches	393 670	410 830	4,4	420 080	2,3
	Le Québec	7 546 130	7 903 000	4,7	8 164 360	3,3

Une décroissance de population est une situation défavorable

Source : Statistique Canada, recensements, 2006, 2011 et 2016

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

TABLEAU 2.2 Données démographiques : nombre de personnes vivant dans les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, par groupe d'âge, en 2011

Zone	Nom de la communauté	0 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 17 ans	18 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	0 à 17 ans	18 à 64 ans	65 ans et plus	15 ans et plus	Total
		Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre							
Montmagny nord	Berthier-sur-Mer	60	70	85	95	270	495	185	120	215	860	305	1 220	1 400
	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	125	130	130	125	365	450	160	145	385	945	305	1 285	1 595
	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	65	65	55	70	220	290	80	75	185	585	155	765	920
	Secteur industriel (Montmagny)	90	90	130	140	415	690	270	160	310	1 255	430	1 740	1 980
	Centre-ville (Montmagny)	45	55	70	135	280	440	205	185	170	855	390	1 280	1 400
	Montmagny sud (ville)	70	80	95	90	285	435	135	60	245	805	195	1 070	1 260
	Saint-Mathieu (Montmagny)	235	265	285	340	895	1 355	410	280	785	2 590	690	3 405	4 050
	Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	75	70	90	100	290	530	230	125	235	925	355	1 340	1 525
	Secteur du quai (Montmagny)	40	25	55	65	180	385	225	455	120	635	680	1 335	1 425
	Ville de Montmagny excluant Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	550	585	720	855	2 310	3 785	1 440	1 255	1 855	6 950	2 695	10 035	11 490
	L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace)	60	65	55	70	220	350	130	105	180	645	235	895	1 045
	Cap-Saint-Ignace village	75	70	65	60	225	280	85	70	210	565	155	760	945
Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace)	70	55	60	60	225	385	135	60	185	675	195	900	1 050	
Montmagny nord	1 000	1 040	1 170	1 345	3 870	6 090	2 250	1 840	3 210	11 305	4 090	16 000	18 595	
Montmagny sud	Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/Notre-Dame-du-Rosaire	35	30	55	45	115	285	100	60	120	450	160	630	715
	Sainte-Apolline-de-Patton	25	30	55	45	105	190	70	40	110	345	110	470	540
	Saint-Paul-de-Montminy	45	25	45	45	135	305	80	120	115	495	200	720	825
	Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière	25	25	35	25	80	210	70	40	85	315	110	460	505

Zone	Nom de la communauté	0 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 17 ans	18 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	0 à 17 ans	18 à 64 ans	65 ans et plus	15 ans et plus	Total
		Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
	Saint-Fabien-de-Panet	45	45	70	50	195	355	110	115	160	595	225	860	990
	Saint-Just-de-Bretenières	30	30	35	35	145	300	85	55	95	470	140	635	710
	Montmagny sud	180	195	290	250	775	1 630	520	435	665	2 655	955	3 770	4 280
	MRC de Montmagny	1 175	1 230	1 460	1 605	4 655	7 725	2 765	2 275	3 865	13 985	5 040	19 770	22 875
	Chaudière-Appalaches	27 985	25 370	28 170	33 170	98 345	129 085	38 565	30 125	81 525	260 600	68 690	344 095	410 830
	Le Québec	523 395	478 440	544 635	693 315	2 041 145	2 364 380	694 965	562 725	1 546 470	5 098 840	1 257 690	6 644 380	7 903 000

Source : Statistique Canada, recensement 2011

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

TABLEAU 2.3 Données démographiques : proportion de personnes vivant dans les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, par groupe d'âge, en 2011

Zone	Nom de la communauté	0 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 17 ans	18 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	0 à 17 ans	18 à 64 ans	65 ans et plus	15 ans et plus
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Montmagny nord	Berthier-sur-Mer	4,3	5,0	6,1	6,8	19,3	35,4	13,2	8,6	15,4	61,4	21,8	87,1
	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	7,8	8,2	8,2	7,8	22,9	28,2	10,0	9,1	24,1	59,2	19,1	80,6
	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	7,1	7,1	6,0	7,6	23,9	31,5	8,7	8,2	20,1	63,6	16,8	83,2
	Secteur industriel (Montmagny)	4,5	4,5	6,6	7,1	21,0	34,8	13,6	8,1	15,7	63,4	21,7	87,9
	Centre-ville (Montmagny)	3,2	3,9	5,0	9,6	20,0	31,4	14,6	13,2	12,1	61,1	27,9	91,4
	Montmagny sud (ville)	5,6	6,3	7,5	7,1	22,6	34,5	10,7	4,8	19,4	63,9	15,5	84,9
	Saint-Mathieu (Montmagny)	5,8	6,5	7,0	8,4	22,1	33,5	10,1	6,9	19,4	64,0	17,0	84,1
	Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	4,9	4,6	5,9	6,6	19,0	34,8	15,1	8,2	15,4	60,7	23,3	87,9
	Secteur du quai (Montmagny)	2,8	1,8	3,9	4,6	12,6	27,0	15,8	31,9	8,4	44,6	47,7	93,7
	Ville de Montmagny excluant Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	4,8	5,1	6,3	7,4	20,1	32,9	12,5	10,9	16,1	60,5	23,5	87,3
	L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace)	5,7	6,2	5,3	6,7	21,1	33,5	12,4	10,0	17,2	61,7	22,5	85,6
	Cap-Saint-Ignace village	7,9	7,4	6,9	6,3	23,8	29,6	9,0	7,4	22,2	59,8	16,4	80,4
	Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace)	6,7	5,2	5,7	5,7	21,4	36,7	12,9	5,7	17,6	64,3	18,6	85,7
	Montmagny nord incluant ville de Montmagny	5,4	5,6	6,3	7,2	20,8	32,8	12,1	9,9	17,3	60,8	22,0	86,0
Montmagny sud	Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/Notre-Dame-du-Rosaire	4,9	4,2	7,7	6,3	16,1	39,9	14,0	8,4	16,8	62,9	22,4	88,1
	Sainte-Apolline-de-Patton	4,6	5,6	10,2	8,3	19,4	35,2	13,0	7,4	20,4	63,9	20,4	87,0
	Saint-Paul-de-Montminy	5,5	3,0	5,5	5,5	16,4	37,0	9,7	14,5	13,9	60,0	24,2	87,3
	Sainte-Lucie-de-Beaugard/Lac-Frontière	5,0	5,0	6,9	5,0	15,8	41,6	13,9	7,9	16,8	62,4	21,8	91,1

Zone	Nom de la communauté	0 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 17 ans	18 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	0 à 17 ans	18 à 64 ans	65 ans et plus	15 ans et plus
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	Saint-Fabien-de-Panet	4,5	4,5	7,1	5,1	19,7	35,9	11,1	11,6	16,2	60,1	22,7	86,9
	Saint-Just-de-Bretenières	4,2	4,2	4,9	4,9	20,4	42,3	12,0	7,7	13,4	66,2	19,7	89,4
	Montmagny sud	4,2	4,6	6,8	5,8	18,1	38,1	12,1	10,2	15,5	62,0	22,3	88,1
	MRC de Montmagny	5,1	5,4	6,4	7,0	20,3	33,8	12,1	9,9	16,9	61,1	22,0	86,4
	Chaudière-Appalaches	6,8	6,2	6,9	8,1	23,9	31,4	9,4	7,3	19,8	63,4	16,7	83,8
	Le Québec	6,6	6,1	6,9	8,8	25,8	29,9	8,8	7,1	19,6	64,5	15,9	84,1

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC

Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Source : Statistique Canada, recensement 2011

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

3. Données sociales

Nouveau découpage « Zone » pour tous les tableaux

Nouveauté : clignotants

TABLEAU 3.1 Données sociales : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, selon certaines caractéristiques des particuliers, en 2011

- Habitant un centre urbain [1]
- Ayant déménagé 1 an auparavant et 5 ans auparavant [2]
- Immigrant [3]
- Langue maternelle anglaise [4]
- Connaissance des deux langues officielles [5]

Nouvel indicateur

3 nouveaux indicateurs

TABLEAU 3.2 Données sociales : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, selon certaines conditions, en 2011

- Vivant en ménages privés [6]
- Vivant en ménages collectifs [7]
- Séparées, divorcées ou veuves [8]
- Vivant seules [9]

Nouvel indicateur

Définitions tirées de Statistique Canada

[1] Population habitant dans un centre où la concentration démographique est d'au moins 1 000 habitants et la densité de population de 400 habitants ou plus au kilomètre carré. La proportion est calculée parmi la population totale.

[2] Population qui n'occupait pas le même domicile à la date de référence, le 10 mai 2011, que celui qu'elle occupait un an plus tôt et 5 ans plus tôt. La proportion est calculée parmi la population totale.

[3] Désigne une personne qui est ou qui a déjà été un immigrant reçu/résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. Certains immigrants sont citoyens canadiens, d'autres non. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. Dans l'ENM de 2011, « Immigrants » comprend les immigrants arrivés au Canada avant le 10 mai 2011. La proportion est calculée parmi la population totale.

[4] Population ayant comme première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé le 10 mai 2011, l'anglais. La proportion est calculée parmi la population totale.

[5] Population qui peut soutenir une conversation en anglais et en français soient les deux langues officielles. La proportion est calculée parmi la population totale.

[6] Personne ou groupe de personnes occupant un même logement privé.

[7] Population vivant dans un établissement commercial, institutionnel ou communautaire que le recenseur peut identifier comme tel grâce à une enseigne ou en s'adressant à la personne qui en a la charge, à un résident, à un voisin, etc. Sont inclus dans cette catégorie les pensions et maisons de chambres, les hôtels, motels et maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. Il peut s'agir d'un logement occupé par des résidents habituels ou uniquement par des résidents étrangers et/ou par des personnes présentes temporairement. La proportion est calculée parmi la population totale.

[8] Fait référence à l'état matrimonial de la personne selon la loi. Les personnes mariées peuvent être de sexe opposé ou de même sexe. On entend par séparé(e) : Une personne mariée, mais qui ne vit plus avec son conjoint ou sa conjointe (pour une raison autre que la maladie, le travail ou les études) et qui n'a pas obtenu de divorce. On entend par divorcé(e) : une personne qui a obtenu un divorce légal et qui ne s'est pas remariée. On entend par veuf ou veuve : une personne dont le conjoint ou la conjointe est décédé(e) et qui ne s'est pas remariée. La somme de ces trois catégories compose l'indicateur. La proportion est calculée parmi la population de 15 ans et plus.

[9] Population vivant seule dans un ménage privé sans personne apparentée ou personne non apparentée. La proportion est calculée parmi la population totale de 15 ans et plus.

3. Données sociales (suite)

TABLEAU 3.3 Données sociales : nombre et répartition (%) des familles dans les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny selon certaines caractéristiques, en 2011

- Familles [1]
- Familles monoparentales [2]
- Familles avec enfants de moins de 18 ans, totales [3] et monoparentales [4]
- Familles avec enfants de 0 à 5 ans [5]
- Nombre moyen d'enfant par famille [6]
- Familles de 3 enfants ou plus [7]

4 nouveaux indicateurs

TABLEAU 3.4 Données sociales : nombre et répartition (%) des logements dans les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny selon certaines caractéristiques, en 2011

- Logements privés [8]
- Propriétaires [9]
- Logements nécessitant des réparations majeures [10]
- Logements de taille insuffisante [11]
- Propriétaires ou locataires consacrant 30 % ou plus du revenu au logement [12]

3 nouveaux indicateurs

Définitions tirées de Statistique Canada

- [1] Une famille de recensement est composé par une des trois situations suivantes : 1) un couple marié (avec ou sans enfants du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints) 2) un couple vivant en union libre (avec ou sans enfants du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires) 3) un parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.
- [2] Une famille de recensement composé de la situation suivante : un parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant.
- [3] Est une famille de recensement avec au moins un enfant de moins de 18 ans. Pour être inclus, les enfants doivent vivre dans le même logement que la famille, sans conjoint marié, partenaire en union libre ni enfants à eux vivant dans le même ménage. Dans une famille de recensement, les enfants peuvent être des enfants naturels, par alliance ou par adoption. La proportion est calculée parmi le nombre de familles de recensement.
- [4] Est une famille monoparentale est un parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant de moins de 18 ans. La proportion est calculée parmi le nombre de familles de recensement avec au moins un enfant de moins de 18 ans.
- [5] Une famille de recensement avec au moins un enfant de moins de 6 ans. La proportion est calculée parmi le nombre de familles de recensement.
- [6] Nombre moyen d'enfant par famille
- [7] Une famille de recensement qui comprend 3 enfants ou plus, peu importe l'âge des enfants. La proportion est calculée parmi le nombre de familles de recensement.
- [8] Un ensemble distinct de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupent ou pourraient occuper une personne ou un groupe de personnes. De plus, un logement privé doit être doté d'une source de chauffage ou d'énergie et doit fournir un espace clos permettant de s'abriter des intempéries, comme en atteste la présence de murs d'enceinte et d'un toit ainsi que de portes et fenêtres offrant une protection contre le vent, la pluie et la neige
- [9] Population dans les ménages qui possèdent son logement privé
- [10] Fait référence aux besoins de réparation du logement. Cette notion ne comprend pas les rénovations désirées ni les ajouts. La catégorie « réparations majeures requises » comprend les logements qui ont besoin de réparations majeures, tels que les logements où la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, et les logements qui ont besoin de réparations structurelles aux murs, sols ou plafonds
- [11] Un ménage est considéré comme vivant dans des locaux de taille convenable si le logement compte suffisamment de chambres à coucher, comme prescrit par la Norme nationale d'occupation (NNO). La taille convenable du logement détermine le nombre de chambres à coucher requis pour un ménage compte tenu de l'âge, du sexe et des relations entre les membres du ménage. La taille convenable du logement et la NNO sur laquelle elle se fonde ont été élaborées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) à l'issue de consultations menées auprès d'organismes provinciaux de l'habitation. Chambres : Désigne les pièces d'un logement privé utilisées principalement pour y dormir, même si elles sont maintenant utilisées à d'autres fins, par exemple, en tant que chambre d'ami ou comme salle de télévision. Les pièces qui sont actuellement utilisées comme chambres à coucher sont comptées comme des chambres à coucher, même si elles n'étaient pas conçues à cet effet au départ (tel que les chambres à coucher au sous-sol fini). Les chambres à coucher excluent les pièces conçues à d'autres fins pendant la journée, telles que les salons et les salles à manger, même si elles peuvent être utilisées pour y dormir la nuit. Par définition, les logements privés d'une pièce, tels que les studios, ne comptent aucune chambre à coucher.
- [12] Pourcentage du revenu mensuel total moyen d'un ménage consacré aux dépenses liées au logement. Ces dépenses comprennent le prix du loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque, l'impôt foncier et les frais de condominium (pour les propriétaires) ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. On obtient ce pourcentage en divisant le montant total des dépenses liées au logement par le revenu mensuel total du ménage et en multipliant le résultat par 100. La population dans la catégorie 30 % ou plus est présentée parmi la population des logements non agricoles occupés par leur propriétaire ou par un locataire.

TABLEAU 3.1 Données sociales : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, selon certaines caractéristiques des particuliers, en 2011

Zone	Nom de la communauté	Habitant un centre de population		Ayant déménagé 1 an auparavant*		Ayant déménagé 5 ans auparavant*		Immigrant*		De langue maternelle anglaise (parmi la population dans les ménages privés ayant répondu une seule langue)		Connaissant les deux langues officielles (anglais et français)	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Montmagny nord	Berthier-sur-Mer	0	0,0	130	9,4	325	24,7	20	1,4	15	1,1	325	23,2
	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	0	0,0	145	9,3	415	27,6	0	0,0	0	0,0	240	15,0
	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	0	0,0	70	7,7	210	23,9	0	0,0	5	0,5	135	14,7
	Secteur industriel (Montmagny)	1 980	100,0	90	4,6	460	24,1	10	0,5	10	0,5	270	13,6
	Centre-ville (Montmagny)	1 400	100,0	145	10,8	390	29,9	0	0,0	5	0,4	235	17,1
	Montmagny sud (ville)	0	0,0	45	3,6	215	17,8	10	0,8	10	0,8	140	11,1
	Saint-Mathieu (Montmagny)	4 050	100,0	285	7,1	815	21,2	0	0,0	15	0,4	610	15,1
	Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	500	32,8	120	8,0	310	21,6	0	0,0	5	0,3	345	22,8
	Secteur du quai (Montmagny)	1 425	100,0	70	6,4	295	27,3	0	0,0	10	0,7	215	16,0
	Ville de Montmagny excluant Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	9 360	81,5	755	6,9	2 485	23,4	70	0,6	50	0,4	1 800	15,8
Montmagny nord	L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace)	0	0,0	45	4,7	210	22,8	0	0,0	5	0,5	150	14,9
	Cap-Saint-Ignace village	0	0,0	80	8,7	240	28,2	0	0,0	5	0,5	105	11,1
	Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace)	0	0,0	35	3,3	120	12,0	0	0,0	0	0,0	120	11,4
	Montmagny nord incluant ville de Montmagny	9 355	50,3	1 265	7,0	4 000	23,2	140	0,8	85	0,5	2 900	15,7
Montmagny sud	Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/Notre-Dame-du-Rosaire	0	0,0	25	3,3	100	13,4	15	2,0	0	0,0	75	10,6
	Sainte-Apolline-de-Patton	0	0,0	20	3,7	85	16,0	0	0,0	0	0,0	30	5,5
	Saint-Paul-de-Montminy	0	0,0	65	7,9	175	22,6	0	0,0	5	0,6	105	12,7
	Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière	0	0,0	25	5,0	130	26,5	0	0,0	0	0,0	70	14,0

Zone	Nom de la communauté	Habitant un centre de population		Ayant déménagé 1 an auparavant*		Ayant déménagé 5 ans auparavant*		Immigrant*		De langue maternelle anglaise (parmi la population dans les ménages privés ayant répondu une seule langue)		Connaissant les deux langues officielles (anglais et français)	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
	Saint-Fabien-de-Panet	0	0,0	40	4,4	275	31,8	30	3,3	5	0,5	130	14,1
	Saint-Just-de-Bretenières	0	0,0	30	4,7	105	16,4	0	0,0	10	1,4	70	9,9
	Montmagny sud	0	0,0	205	4,9	875	21,6	50	1,2	20	0,5	480	11,4
	MRC de Montmagny	9 360	40,9	1 470	6,6	4 875	22,9	185	0,8	100	0,4	3 380	14,9
	Chaudière-Appalaches	244 935	59,6	32 825	8,3	104 440	27,7	5 635	1,4	3 435	0,9	94 020	23,2
	Le Québec	6 368 270	80,6	901 675	11,8	2 714 770	37,2	974 890	12,6	599 225	7,8	3 328 730	42,6

* La prudence est de rigueur car ces données issues de l'ENM ont parfois des valeurs peu élevées et sont sensibles aux arrondis à 5 et parfois à un multiple de 10.

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC
 Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Situation qui se distingue par rapport à la région **et** à la MRC, en (+)
 Situation qui se distingue par rapport à la région **ou** à la MRC, en (+)

Source : Statistique Canada, recensement 2011 et ENM, 2011 pour les immigrants et la mobilité 1 an et 5 ans
 Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

TABLEAU 3.2 Données sociales : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, selon certaines conditions, en 2011

Zone	Nom de la communauté	Personnes vivant en ménages privés (parmi la population totale)		Personnes vivant en ménages collectifs (parmi la population totale)		Personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées, veuves (parmi les 15 ans et plus)*		Personnes de 15 ans et plus vivant seules (parmi les 15 ans et plus)*		
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Montmagny nord	Berthier-sur-Mer	1 385	98,9	10	0,7	220	18,0	195	16,0	
	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	1 585	99,4	10	0,6	200	15,5	190	14,7	
	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	920	100,0	0	0,0	90	11,8	90	11,8	
	Secteur industriel (Montmagny)	1 980	100,0	0	0,0	365	20,9	405	23,2	
	Centre-ville (Montmagny)	1 360	97,1	40	2,9	290	22,7	405	31,6	
	Montmagny sud	1 260	100,0	0	0,0	150	14,0	115	10,7	
	Saint-Mathieu (Montmagny)	4 030	99,5	20	0,5	575	16,9	525	15,4	
	Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	1 485	97,4	35	2,3	245	18,4	225	16,9	
	Secteur du quai (Montmagny)	1 100	77,2	325	22,8	405	30,3	260	19,5	
	Ville de Montmagny excluant Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	11 065	96,3	420	3,7	2 010	20,0	1 915	19,1	
	L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace)	980	93,8	70	6,7	180	20,0	130	14,4	
	Cap-Saint-Ignace village	935	98,9	15	1,6	95	12,5	105	13,8	
	Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace)	1 050	100,0	5	0,5	150	16,6	125	13,8	
	Montmagny nord incluant ville de Montmagny	18 065	97,1	525	2,8	2 965	18,5	2 765	17,3	
	Montmagny sud	Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/Notre-Dame-du-Rosaire	715	100,0	0	0,0	150	23,8	135	21,4
		Sainte-Apolline-de-Patton	540	100,0	0	0,0	60	12,8	65	13,8
		Saint-Paul-de-Montminy	825	100,0	0	0,0	155	21,4	155	21,4
		Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière	500	99,0	0	0,0	105	23,1	90	19,8

Zone	Nom de la communauté	Personnes vivant en ménages privés (<i>parmi la population totale</i>)		Personnes vivant en ménages collectifs (<i>parmi la population totale</i>)		Personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées, veuves (<i>parmi les 15 ans et plus</i>)*		Personnes de 15 ans et plus vivant seules (<i>parmi les 15 ans et plus</i>)*	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
	Saint-Fabien-de-Panet	920	92,9	75	7,6	220	25,6	160	18,6
	Saint-Just-de-Bretenières	700	98,6	10	1,4	135	21,1	140	21,9
	Montmagny sud	4 195	98,0	85	2,0	825	21,9	735	19,5
	MRC de Montmagny	22 260	97,3	610	2,7	3 785	19,1	3 500	17,7
	Chaudière-Appalaches	400 760	97,5	10 025	2,4	61 560	17,9	50 750	14,7
	Le Québec	7 732 835	97,8	169 060	2,1	1 274 855	19,2	1 094 410	16,5

* Ces indicateurs font partie de l'indice de défavorisation sociale. Ils sont présentés ici en proportions brutes alors que dans la section sur l'indice de défavorisation sociale, les proportions sont standardisées pour éliminer l'effet de l'âge et du genre

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC
 Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Situation qui se distingue par rapport à la région **et** à la MRC, en (+)
 Situation qui se distingue par rapport à la région **ou** à la MRC, en (+)

Source : Statistique Canada, recensement 2011

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

TABLEAU 3.3 Données sociales : nombre et répartition (%) des familles dans les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny selon certaines caractéristiques, en 2011

Zone	Nom de la communauté	Familles dans les ménages privés Nombre	Structure des familles dans les ménages privés								Enfants des familles dans les ménages privés		
			Familles monoparentales (parmi l'ensemble des familles)*		Familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans (parmi l'ensemble des familles)		Familles monoparentales (parmi les familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans)		Familles avec au moins un enfant âgé de 0 à 5 ans (parmi l'ensemble des familles)		Enfant par famille Nombre moyen	3 enfants ou plus (parmi l'ensemble des familles)	
			Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%
Montmagny nord	Berthier-sur-Mer	420	45	10,7	145	33,9	30	21,1	50	11,3	0,8	25	5,9
	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	450	50	11,1	200	43,9	35	17,7	85	18,9	1,1	60	13,2
	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	285	35	12,3	105	36,0	15	14,6	55	18,4	0,9	20	7,0
	Secteur industriel (Montmagny)	575	100	17,4	195	33,9	60	30,8	70	11,7	0,8	25	4,3
	Centre-ville (Montmagny)	335	70	20,9	100	29,9	45	45,0	35	9,7	0,7	15	4,5
	Montmagny sud	385	50	13,0	145	37,7	30	20,7	55	13,6	1,0	30	7,8
	Saint-Mathieu (Montmagny)	1 205	185	15,4	485	40,2	105	21,6	175	14,3	1,0	100	8,3
	Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	445	50	11,2	145	32,6	25	17,2	50	10,7	0,8	35	7,9
	Secteur du quai (Montmagny)	300	30	10,0	80	26,7	15	18,8	25	7,5	0,7	5	1,7
	Ville de Montmagny excluant Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	3 200	480	15,0	1 145	35,7	285	24,9	405	12,6	0,9	210	6,6
	L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace)	300	35	11,7	105	34,2	20	19,5	45	14,2	0,9	20	6,8
	Cap-Saint-Ignace village	275	35	12,7	115	41,8	20	17,4	45	16,4	1,0	20	7,3
	Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace)	325	30	9,2	100	30,0	15	15,4	55	16,2	0,8	30	9,2
	Montmagny nord incluant ville de Montmagny	5 310	715	13,5	1 915	36,1	425	22,2	725	13,7	0,9	390	7,3
Montmagny sud	Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/Notre-Dame-du-Rosaire	215	20	9,3	70	31,4	15	22,2	25	11,6	0,7	10	4,7
	Sainte-Apolline-de-Patton	170	15	8,8	50	29,4	5	10,0	15	7,4	0,8	20	11,8
	Saint-Paul-de-Montminy	245	30	12,2	75	29,6	15	20,7	35	13,3	0,7	15	6,0
	Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière	150	30	20,0	50	33,3	15	30,0	15	8,3	0,8	10	6,5

Zone	Nom de la communauté	Familles dans les ménages privés Nombre	Structure des familles dans les ménages privés								Enfants des familles dans les ménages privés		
			Familles monoparentales (parmi l'ensemble des familles)*		Familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans (parmi l'ensemble des familles)		Familles monoparentales (parmi les familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans)		Familles avec au moins un enfant âgé de 0 à 5 ans (parmi l'ensemble des familles)		Enfant par famille	3 enfants ou plus (parmi l'ensemble des familles)	
			Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre moyen	Nombre	%
	Saint-Fabien-de-Panet	265	45	17,0	100	36,8	25	25,6	40	15,1	0,9	15	5,7
	Saint-Just-de-Bretenières	210	35	16,7	70	33,3	20	28,6	25	10,7	0,8	10	4,8
	Montmagny sud	1 255	170	13,5	405	32,3	90	22,2	140	11,2	0,8	80	6,4
	MRC de Montmagny	6 565	885	13,5	2 315	35,3	515	22,2	860	13,1	0,9	470	7,2
	Chaudière-Appalaches	119 295	15 430	12,9	47 705	40,0	9 605	20,1	19 665	16,5	1,0	10 285	8,6
	Le Québec	2 203 630	365 510	16,6	931 505	42,3	230 140	24,7	381 425	17,3	1,0	190 075	8,6

* Cet indicateur fait partie de l'indice de défavorisation sociale, la proportion est la même dans les deux sections

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC
 Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Situation qui se distingue par rapport à la région **et** à la MRC, en (+)
 Situation qui se distingue par rapport à la région **ou** à la MRC, en (+)

Source : Statistique Canada, recensement 2011

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

TABLEAU 3.4 Données sociales : nombre et répartition (%) des logements dans les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny selon certaines caractéristiques, en 2011

Zone	Nom de la communauté	Taux global de non-réponse (TGN)	Logements privés	Propriétaires (parmi les logements privés)		Réparations majeures requises (parmi les logements privés)*		De taille insuffisante (parmi les logements privés)*		30 % ou plus de revenu consacré aux coûts d'habitation (parmi les logements privés dont le revenu est supérieur à 0)*	
		%		Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Montmagny nord	Berthier-sur-Mer	27,0	635	535	84,3	35	5,5	15	2,4	100	16,3
	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	31,1	655	515	78,6	80	12,2	0	0,0	70	11,4
	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	26,1	375	315	84,0	45	11,8	0	0,0	50	14,7
	Secteur industriel (Montmagny)	17,0	1 000	445	44,5	40	4,0	55	5,5	195	19,6
	Centre-ville (Montmagny)	29,3	770	245	31,8	40	5,2	25	3,2	250	32,3
	Montmagny sud	36,8	510	450	88,2	70	13,7	15	2,9	75	16,0
	Saint-Mathieu (Montmagny)	21,3	1 755	1 210	68,9	90	5,1	60	3,4	310	17,6
	Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	21,5	670	500	74,6	20	3,0	20	3,0	75	11,3
	Secteur du quai (Montmagny)	27,9	580	305	52,6	20	3,5	0	0,0	120	21,4
	Ville de Montmagny excluant Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	19,4	5 230	3 100	59,3	275	5,3	185	3,5	1 025	19,8
	L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace)	31,3	430	330	76,7	10	2,3	10	2,3	65	15,3
	Cap-Saint-Ignace village	31,6	385	325	84,4	30	7,8	0	0,0	30	7,9
	Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace)	43,7	460	435	94,6	0	0,0	0	0,0	20	4,4
	Montmagny nord incluant ville de Montmagny	22,2	8 230	5 615	68,2	475	5,8	235	2,9	1355	16,8
Montmagny sud	Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/Notre-Dame-du-Rosaire	40,7	355	325	91,5	60	16,9	0	0,0	45	13,0
	Sainte-Apolline-de-Patton	33,1	235	225	95,7	30	12,8	0	0,0	30	12,8
	Saint-Paul-de-Montminy	23,7	405	325	80,2	45	11,1	0	0,0	110	27,8
	Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière	27,3	240	205	85,4	20	8,3	0	0,0	70	30,4

Zone	Nom de la communauté	Taux global de non-réponse (TGN)	Logements privés	Propriétaires (parmi les logements privés)		Réparations majeures requises (parmi les logements privés)*		De taille insuffisante (parmi les logements privés)*		30 % ou plus de revenu consacré aux coûts d'habitation (parmi les logements privés dont le revenu est supérieur à 0)*	
		%		Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
	Saint-Fabien-de-Panet	37,6	440	360	81,8	60	13,6	0	0,0	75	17,0
	Saint-Just-de-Bretenières	32,3	350	285	81,4	30	8,6	0	0,0	90	25,7
	Montmagny sud	22,1	2 020	1 725	85,4	245	12,1	20	1,0	420	21,1
	MRC de Montmagny	22,2	10 250	7 335	71,5	720	7,0	255	2,5	1 780	17,7
	Chaudière-Appalaches	22,5	173 410	128 940	74,4	11 305	6,5	3 830	2,2	25 365	14,9
	Le Québec	22,4	3 395 215	2 077 640	61,2	243 130	7,2	161 360	4,8	785 765	23,4

* La prudence est de rigueur car ces données issues de l'ENM ont parfois des valeurs peu élevées et sont sensibles aux arrondis à 5 et parfois à un multiple de 10.

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC
 Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Situation qui se distingue par rapport à la région **et** à la MRC, en (+)
 Situation qui se distingue par rapport à la région **ou** à la MRC, en (+)

Source : Statistique Canada, recensement 2011 et ENM pour les indicateurs identifiés **

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

4. Données économiques

Nouveau découpage « Zone » pour tous les tableaux

Nouveauté : clignotants

TABLEAU 4.1 Données économiques : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, selon des variables reliées à l'emploi et au revenu, en 2011

- Inoccupation [1]
- Occupant un emploi à temps plein [2]
- Revenu personnel moyen [3]
- Faible revenu selon la mesure du faible revenu [4]

Nouvel indicateur

Nouvel indicateur

TABLEAU 4.2 Données économiques : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, selon la scolarité, en 2011

- Scolarité selon 5 catégories [5]
 - Aucun certificat, diplôme ou grade
 - Diplôme d'études secondaires
 - École de métiers ou CEGEP
 - Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
 - Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur

4 nouvelles catégories

Définitions tirées de Statistique Canada

[1] Population non occupée au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus.

[2] Population ayant travaillé à un emploi salarié ou à leur compte en 2010. Ces dernières devaient préciser si elles avaient travaillé des semaines à plein temps (30 heures ou plus par semaine) ou non en 2010, pour l'ensemble des emplois occupés

[3] Le revenu moyen des particuliers désigne le montant en dollars obtenu en divisant le revenu total de tous les particuliers âgés de 15 ans et plus ayant déclaré un revenu pour 2010 par le nombre de particuliers ayant un revenu.

[4] Population vivant sous la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) est un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu après impôt rajusté du ménage observée au niveau des personnes, où « rajusté » indique que les besoins du ménage sont pris en considération. L'ajustement pour les tailles du ménage correspond au fait que les besoins au niveau du ménage augmentent basé sur l'augmentation du nombre de membres dans le ménage bien que pas toujours selon la même proportion que tout membre additionnel.

La dérivation de la MFR commence par le calcul du revenu du ménage rajusté pour chaque ménage en calculant le revenu du ménage par la racine carrée du nombre de personnes dans le ménage, souvent appelé « échelle d'équivalence ». Ce rajustement du revenu du ménage est assigné à chaque personne dans le ménage privé, et la médiane du revenu rajusté du ménage (où la moitié des personnes se situent au-dessus et l'autre en dessous) est déterminée pour l'ensemble de la population. La MFR pour un ménage composé d'une personne est de 50 % de cette médiane, et les MFR pour les autres tailles de ménages sont égales à cette valeur multipliée par leur échelle d'équivalence. Contrairement aux mesures sur le faible revenu, les MFR ne varient pas selon la taille de la région de résidence.

Taille du ménage	Revenu après impôt
1 personne	19 460
2 personnes	27 521
3 personnes	33 706
4 personnes	38 920
5 personnes	43 514
6 personnes	47 667

Pour convertir à d'autres tailles de ménage, multiplier la valeur d'un ménage composé d'une personne (19 460) par la racine carrée de la taille du ménage désiré (ex. : racine carré d'un ménage de 8 personnes=2,8284) = 55 041 \$ pour un ménage de 8 personnes.

[5] Scolarité selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu par la personne. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. La hiérarchie générale utilisée pour dériver cette variable (diplôme d'études secondaires, certificat d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers, diplôme collégial, certificat, diplôme ou grade universitaire) est plus ou moins reliée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant aux titres scolaires en question. Au niveau détaillé, quelqu'un qui a obtenu un type particulier de certificat, diplôme ou grade n'a pas nécessairement obtenu les qualifications énumérées sous celui-ci dans la hiérarchie. Par exemple, un apprenti inscrit n'a pas toujours obtenu de diplôme d'études secondaires, de même qu'une personne possédant une maîtrise n'a pas nécessairement un « certificat ou un diplôme supérieur au baccalauréat ». Même si certains programmes ne correspondent pas parfaitement à la hiérarchie, la hiérarchie donne quand même une mesure générale du niveau de scolarité.

TABLEAU 4.1 Données économiques : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, selon des variables reliées à l'emploi et au revenu, en 2011

Zone	Nom de la communauté	Taux global de non-réponse (TGN) %	Emploi				Revenu		
			Inoccupation (parmi les 15 ans et plus)*		Occupant un emploi à temps plein (parmi la population active)		Revenu total personnel moyen* \$	Faible revenu selon la mesure de faible revenu après impôt**	
			Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%
Montmagny nord	Berthier-sur-Mer	27,0	545	46,0	545	78,4	37 033	175	13,0
	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	31,1	455	33,8	725	76,3	26 850	190	12,0
	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	26,1	260	34,0	470	87,0	31 340	100	10,3
	Secteur industriel (Montmagny)	17,0	835	46,1	855	81,4	29 558	490	24,7
	Centre-ville (Montmagny)	29,3	690	58,2	400	77,7	24 089	405	29,8
	Montmagny sud (ville)	36,8	430	41,3	530	80,3	27 631	220	17,5
	Saint-Mathieu (Montmagny)	21,3	1 310	38,5	1 685	77,3	29 646	665	16,5
	Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	21,5	510	39,1	710	86,1	37 709	145	9,6
	Secteur du quai (Montmagny)	27,9	610	61,0	330	75,9	35 868	220	20,0
	Ville de Montmagny excluant Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	19,4	4 325	45,0	4 445	79,4	30 501	2 140	19,3
	L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace)	31,3	315	38,4	440	82,2	31 385	130	13,4
	Cap-Saint-Ignace village	31,6	260	35,9	485	91,5	31 062	60	6,3
	Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace)	43,7	415	47,2	395	80,6	32 177	65	6,7
Montmagny nord incluant ville de Montmagny	22,2	6 640	42,9	7 565	80,4	30 876	2 880	15,9	
Montmagny sud	Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/Notre-Dame-du-Rosaire	40,7	425	64,4	220	86,3	22 748	275	36,6
	Sainte-Apolline-de-Patton	33,1	225	46,9	230	78,0	23 130	70	13,0
	Saint-Paul-de-Montminy	23,7	395	56,4	285	83,8	25 894	185	21,8
	Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière	27,3	190	44,2	190	71,7	21 263	130	25,7

Zone	Nom de la communauté	Taux global de non-réponse (TGN) %	Emploi				Revenu		
			Inoccupation (parmi les 15 ans et plus)*		Occupant un emploi à temps plein (parmi la population active)		Revenu total personnel moyen*		Faible revenu selon la mesure de faible revenu après impôt**
			Nombre	%	Nombre	%	\$	Nombre	%
	Saint-Fabien-de-Panet	37,6	450	54,5	320	79,0	23 351	310	33,2
	Saint-Just-de-Bretenières	32,3	355	58,7	210	71,2	18 452	215	33,8
	Montmagny sud	22,1	2 035	55,1	1 460	78,7	22 648	1 190	28,5
	MRC de Montmagny	22,2	8 675	45,3	9 025	80,1	29 311	4 070	18,3
	Chaudière-Appalaches	22,5	121 645	36,4	178 045	79,9	34 140	51 335	12,8
	Le Québec	22,4	2 594 165	40,1	3 218 615	76,9	36 352	1 284 595	16,7

* Ces indicateurs font partie de l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Ils sont présentés ici en proportions brutes alors que dans la section sur l'indice de défavorisation matérielle et sociale, les proportions sont ajustées pour éliminer l'effet de l'âge et du genre

** La prudence est de rigueur car ces données issues de l'ENM ont parfois des valeurs peu élevées et sont sensibles aux arrondis à 5 et parfois à un multiple de 10.

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC
 Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Situation qui se distingue par rapport à la région **et** à la MRC, en (+)
 Situation qui se distingue par rapport à la région **ou** à la MRC, en (+)

Source : Statistique Canada, ENM, 2011

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

TABLEAU 4.2 Données économiques : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, selon la scolarité chez les 15 ans et plus, en 2011

Zone	Nom de la communauté	Taux global de non-réponse (TGN) %	Aucun certificat, diplôme ou grade*		Diplôme d'études secondaires		École de métiers ou CEGEP		Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat**		Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur**	
			Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Montmagny nord	Berthier-sur-Mer	27,0	305	25,7	150	12,7	440	37,1	55	4,6	240	20,3
	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	31,1	445	33,1	360	26,8	445	33,1	35	2,6	55	4,1
	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	26,1	235	30,7	115	15,0	315	41,2	30	3,9	75	9,8
	Secteur industriel (Montmagny)	17,0	715	39,5	420	23,2	510	28,2	35	1,9	125	6,9
	Centre-ville (Montmagny)	29,3	565	47,7	205	17,3	285	24,1	40	3,4	100	8,4
	Montmagny sud (ville)	36,8	350	33,8	215	20,8	400	38,6	0	0,0	70	6,8
	Saint-Mathieu (Montmagny)	21,3	995	29,3	835	24,6	1 135	33,4	75	2,2	365	10,7
	Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	21,5	300	22,9	270	20,6	525	40,1	25	1,9	180	13,7
	Secteur du quai (Montmagny)	27,9	335	33,5	205	20,5	310	31,0	25	2,5	135	13,5
	Ville de Montmagny excluant Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	19,4	3 215	33,5	2 100	21,9	3 110	32,4	210	2,2	975	10,1
	L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace)	31,3	210	25,6	125	15,2	340	41,5	60	7,3	85	10,4
	Cap-Saint-Ignace village	31,6	140	19,3	215	29,7	315	43,4	25	3,4	30	4,1
	Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace)	43,7	250	28,4	195	22,2	370	42,0	0	0,0	60	6,8
	Montmagny nord incluant ville de Montmagny	22,2	4 845	31,3	3 300	21,3	5 375	34,7	420	2,7	1 530	9,9
Montmagny sud	Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/Notre-Dame-du-Rosaire	40,7	310	47,3	90	13,7	215	32,8	0	0,0	30	4,6
	Sainte-Apolline-de-Patton	33,1	265	55,8	60	12,6	130	27,4	0	0,0	0	0,0
	Saint-Paul-de-Montminy	23,7	250	35,7	165	23,6	215	30,7	0	0,0	60	8,6
	Sainte-Lucie-de-Beaugard/Lac-Frontière	27,3	185	43,0	80	18,6	150	34,9	0	0,0	0	0,0

Zone	Nom de la communauté	Taux global de non-réponse (TGN)	Aucun certificat, diplôme ou grade*		Diplôme d'études secondaires		École de métiers ou CEGEP		Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat**		Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur**	
		%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
	Saint-Fabien-de-Panet	37,6	475	57,6	130	15,8	185	22,4	0	0,0	30	3,6
	Saint-Just-de-Bretenières	32,3	335	54,9	95	15,6	165	27,0	0	0,0	0	0,0
	Montmagny sud	22,1	1 825	49,5	625	16,9	1 050	28,5	40	1,1	150	4,1
	MRC de Montmagny	22,2	6 670	34,8	3 920	20,5	6 425	33,5	465	2,4	1 680	8,8
	Chaudière-Appalaches	22,5	82 345	24,6	69 330	20,7	127 745	38,2	12 510	3,7	42 230	12,6
	Le Québec	22,4	1 436 025	22,2	1 404 755	21,7	2 125 325	32,8	305 335	4,7	1 203 150	18,6

* Ces indicateurs font partie de l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Ils sont présentés ici en proportions brutes alors que dans la section sur l'indice de défavorisation matérielle et sociale, les proportions sont ajustées pour éliminer l'effet de l'âge et du genre

** La prudence est de rigueur car ces données issues de l'ENM ont parfois des valeurs peu élevées et sont sensibles aux arrondis à 5 et parfois à un multiple de 10.

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC
 Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Source : Statistique Canada, ENM, 2011

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

5. Données de l'indice de défavorisation matérielle et sociale

CARTE 5.1 Indice défavorisation matérielle et sociale, pour les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, en 2011
(lorsque comparées aux 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

TABLEAU 5.1 Communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny selon leur positionnement à l'indice de défavorisation matérielle et sociale, en 2011, (lorsque comparées aux 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

CARTE 5.2 Indice défavorisation matérielle et sociale, pour les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, en 2011
(lorsque comparées aux 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny)

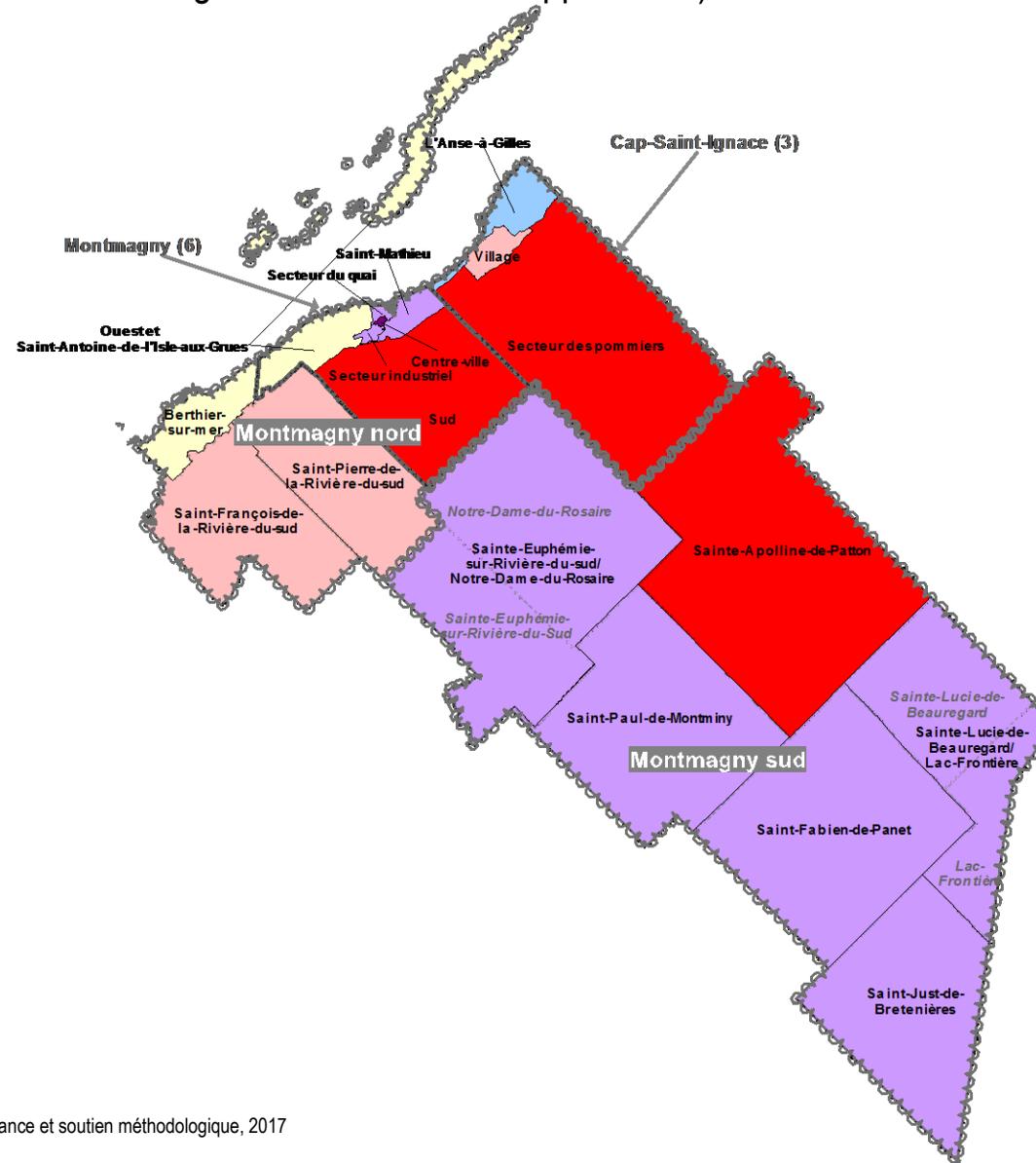
TABLEAU 5.2 Communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny selon leur positionnement à l'indice de défavorisation matérielle et sociale, en 2011, (lorsque comparées aux 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny)

TABLEAU 5.3 Indice de défavorisation matérielle et sociale et données de ses composantes, pour les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, en 2011

- Composante matérielle (données ajustées)
 - Inoccupation
 - Aucun certificat, diplôme ou grade
 - Revenu personnel moyen
- Composante sociale (données ajustées sauf familles monoparentales)
 - Personnes vivant seules
 - Personnes séparées, divorcées ou veuves
 - Familles monoparentales

CARTE 5.1 Indice défavorisation matérielle et sociale, pour les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, en 2011 (lorsque comparées aux 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

		Défavorisation sociale				
		Très favorisé (Q1)		Très défavorisé (Q5)		
Défavorisation matérielle	Très favorisé (Q1)					
				1 5,6%		
				1 5,6%	1 5,6%	
		2 11,1%	1 5,6%		2 11,1%	
	Très défavorisé (Q5)	3 16,7%			6 33,3%	1 5,6%

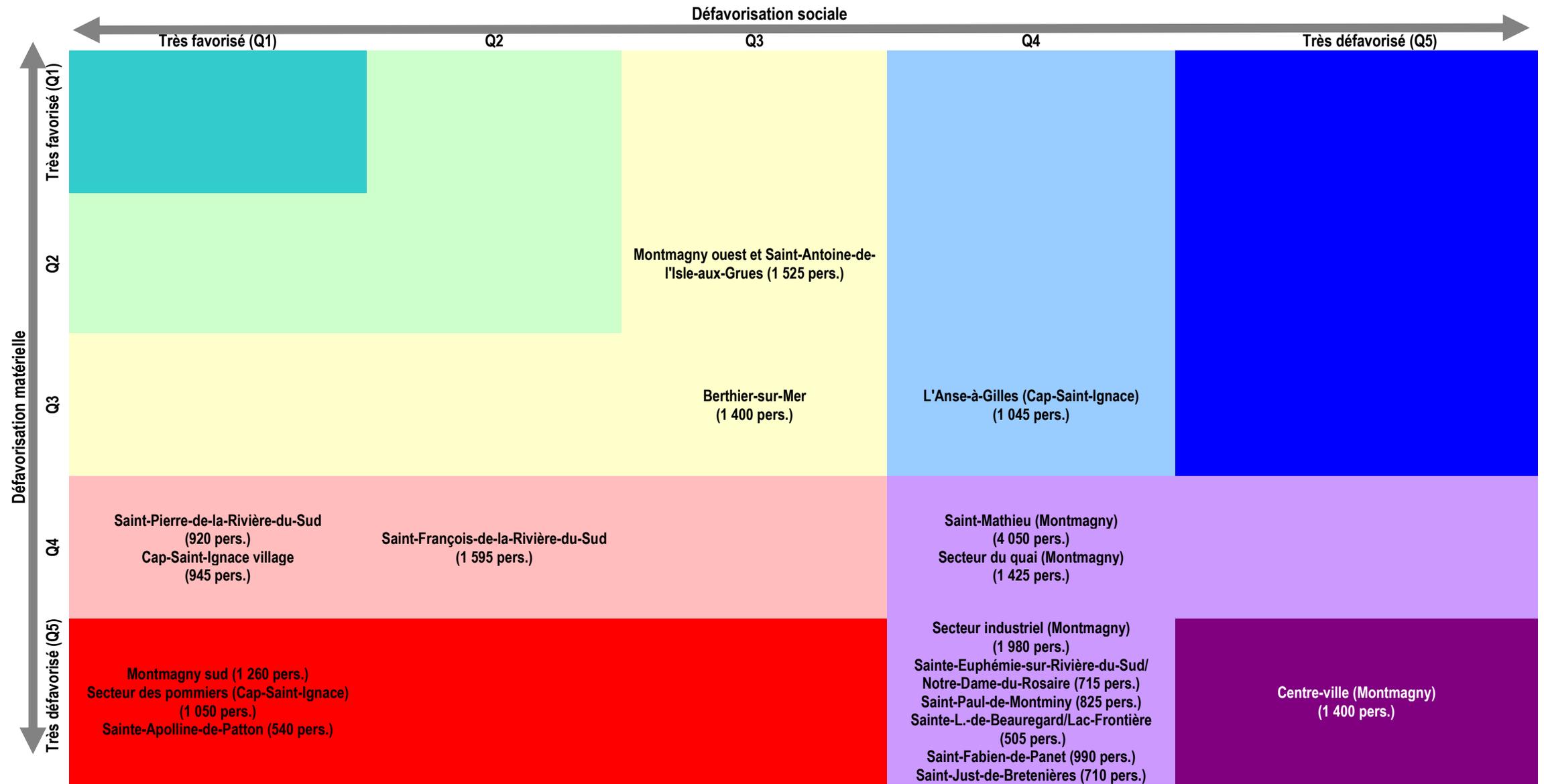


() Nombre de communautés locales dans la municipalité

- Limites des zones
- Limites des communautés locales
- Limites des municipalités ayant plusieurs communautés locales

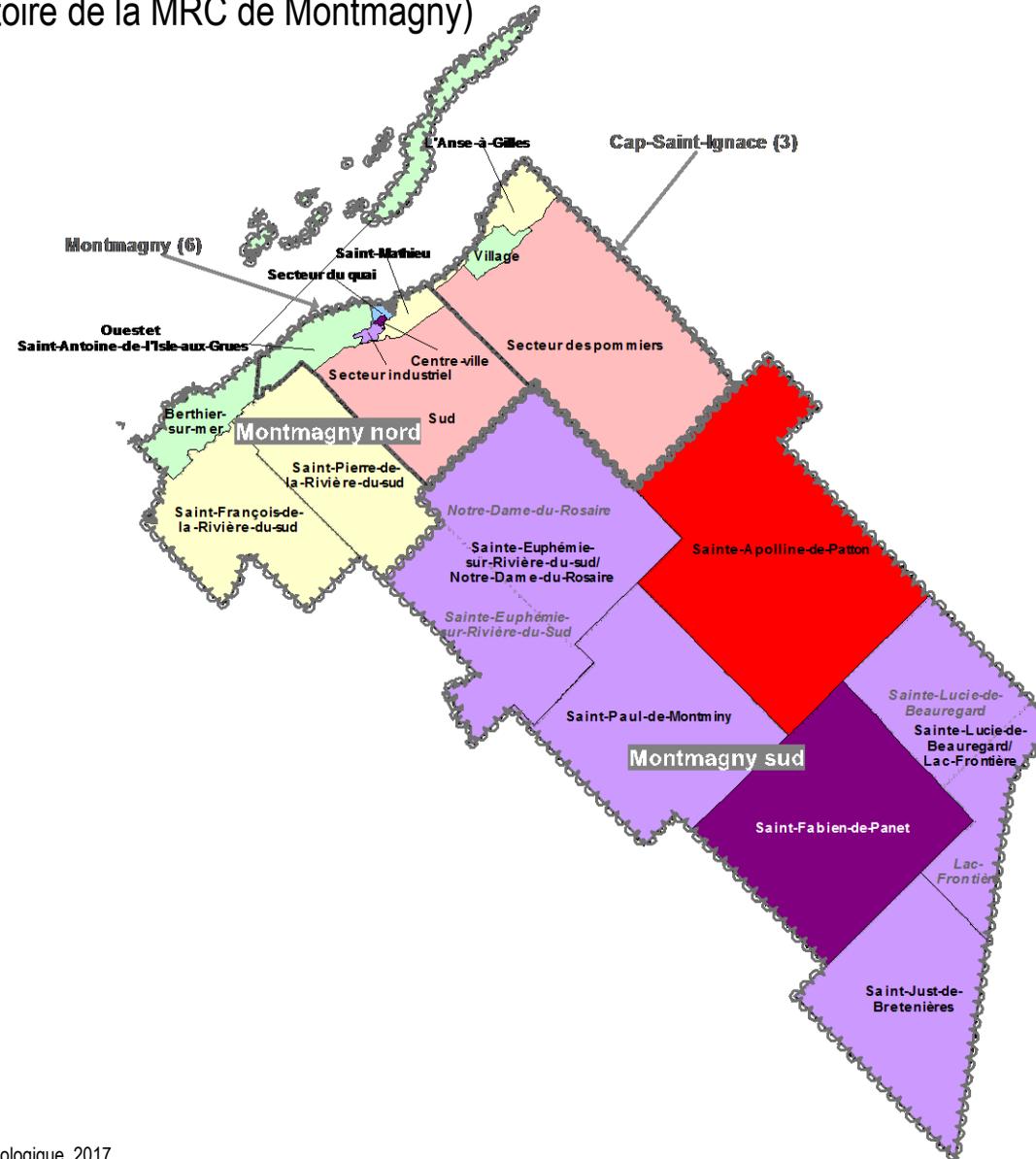
Source : Statistique Canada, recensement et ENM 2011, indice calculé par l'INSPQ
Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

TABEAU 5.1 Communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny selon leur positionnement à l'indice de défavorisation matérielle et sociale, en 2011 (lorsque comparées aux 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)



CARTE 5.2 Indice défavorisation matérielle et sociale, pour les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, en 2011
 (lorsque comparées aux 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny)

		Défavorisation sociale			
		Très favorisé (Q1)		Très défavorisé (Q5)	
Défavorisation matérielle	Très favorisé (Q1)	2 11,1%	1 5,6%		
		1 5,6%	1 5,6%		
		1 5,6%		1 5,6%	
		2 11,1%		2 11,1%	1 5,6%
	Très défavorisé (Q5)	1 5,6%		2 11,1%	2 11,1%



* Même nom qu'en 2009 mais territoire modifié en 2016-2017
 () Nombre de communautés locales dans la municipalité

— Limites des zones
 — Limites des communautés locales
 — Limites des municipalités ayant plusieurs communautés locales

Source : Statistique Canada, recensement et ENM 2011, indice calculé par l'INSPQ
 Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

TABLEAU 5.2 Communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny selon leur positionnement à l'indice de défavorisation matérielle et sociale, en 2011 (lorsque comparées aux 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny)

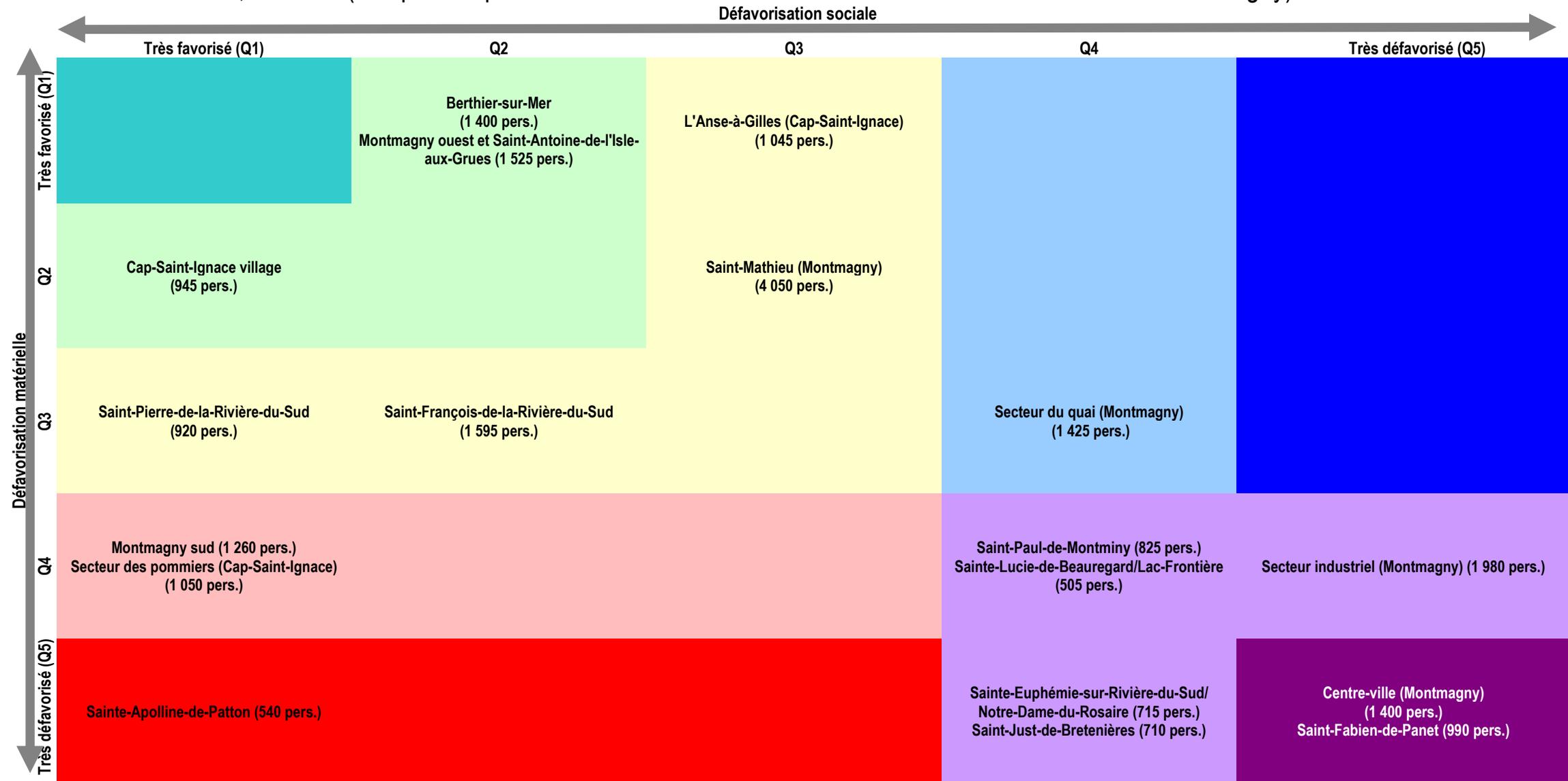


TABLEAU 5.3 Indice de défavorisation matérielle et sociale et données de ses composantes, pour les 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny, en 2011

Zone	Nom de la communauté	Données ajustées* de la composante matérielle			Données ajustées* de la composante sociale			Lorsque comparées aux 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches			Lorsque comparées aux 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny		
		Inoccupation	Aucun certificat, diplôme ou grade	Revenu personnel moyen	Personnes seules	Personnes séparées, divorcées ou veuves	Familles mono-parentales*	Défavorisation matérielle	Défavorisation sociale	Indice de défavorisation matérielle et sociale	Défavorisation matérielle	Défavorisation sociale	Indice de défavorisation matérielle et sociale
		% ajusté	% ajusté	\$ ajusté	% ajusté	% ajusté	% brut	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)
Montmagny nord	Berthier-sur-Mer	41,7	20,3	36 934	16,1	16,1	10,6	Q3 Moyen	Q3 Moyen	Q3-Q3	Q1 Très favorisé	Q2 Favorisé	Q1-Q2
	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	32,6	33,1	27 584	14,6	15,9	11,0	Q4 Défavorisé	Q2 Favorisé	Q4-Q2	Q3 Moyen	Q2 Favorisé	Q3-Q2
	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	35,3	29,1	30 852	12,5	10,2	10,7	Q4 Défavorisé	Q1 Très favorisé	Q4-Q1	Q3 Moyen	Q1 Très favorisé	Q3-Q1
	Secteur industriel (Montmagny)	40,4	34,9	29 958	21,7	19,0	17,4	Q5 Très défavorisé	Q4 Défavorisé	Q5-Q4	Q4 Défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q4-Q5
	Centre-ville (Montmagny)	49,8	40,8	24 180	30,9	19,2	20,9	Q5 Très défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q5-Q5	Q5 Très défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q5-Q5
	Montmagny sud	41,6	32,4	26 922	9,7	14,0	12,8	Q5 Très défavorisé	Q1 Très favorisé	Q5-Q1	Q4 Défavorisé	Q1 Très favorisé	Q4-Q1
	Saint-Mathieu (Montmagny)	36,3	28,2	29 726	15,7	16,4	15,4	Q4 Défavorisé	Q4 Défavorisé	Q4-Q4	Q2 Favorisé	Q3 Moyen	Q2-Q3
	Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	36,5	19,4	38 264	16,7	16,4	11,1	Q2 Favorisé	Q3 Moyen	Q2-Q3	Q1 Très favorisé	Q2 Favorisé	Q1-Q2
	Secteur du quai (Montmagny)	55,9	21,5	34 967	17,8	17,7	11,7	Q4 Défavorisé	Q4 Défavorisé	Q4-Q4	Q3 Moyen	Q4 Défavorisé	Q3-Q4
	Ville de Montmagny excluant Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	41,0	30,7	30 592	18,0	27,4	15,0	na	na	na	na	na	na
	L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace)	34,9	16,7	31 029	13,2	17,8	13,3	Q3 Moyen	Q4 Défavorisé	Q3-Q4	Q1 Très favorisé	Q3 Moyen	Q1-Q3
	Cap-Saint-Ignace village	43,0	20,6	29 026	12,3	12,9	10,9	Q4 Défavorisé	Q1 Très favorisé	Q4-Q1	Q2 Favorisé	Q1 Très favorisé	Q2-Q1
	Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace)	44,2	26,8	29 835	12,9	14,2	9,1	Q5 Très défavorisé	Q1 Très favorisé	Q5-Q1	Q4 Défavorisé	Q1 Très favorisé	Q4-Q1
	Montmagny nord	39,1	29,2	30 793	16,4	16,7	13,5	na	na	na	na	na	na

Zone	Nom de la communauté	Données ajustées* de la composante matérielle			Données ajustées* de la composante sociale			Lorsque comparées aux 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches			Lorsque comparées aux 18 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny		
		Inoccupation	Aucun certificat, diplôme ou grade	Revenu personnel moyen	Personnes seules	Personnes séparées, divorcées ou veuves	Familles mono-parentales*	Défavorisation matérielle	Défavorisation sociale	Indice de défavorisation matérielle et sociale	Défavorisation matérielle	Défavorisation sociale	Indice de défavorisation matérielle et sociale
		% ajusté	% ajusté	\$ ajusté	% ajusté	% ajusté	% brut	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)
Montmagny sud	Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/Notre-Dame-du-Rosaire	63,8	45,0	23 269	20,3	20,3	9,3	Q5 Très défavorisé	Q4 Défavorisé	Q5-Q4	Q5 Très défavorisé	Q4 Défavorisé	Q5-Q4
	Sainte-Apolline-de-Patton	49,5	47,9	24 263	10,6	9,8	8,8	Q5 Très défavorisé	Q1 Très favorisé	Q5-Q1	Q5 Très défavorisé	Q1 Très favorisé	Q5-Q1
	Saint-Paul-de-Montminy	52,7	29,7	26 261	19,0	17,6	12,0	Q5 Très défavorisé	Q4 Défavorisé	Q5-Q4	Q4 Défavorisé	Q4 Défavorisé	Q4-Q4
	Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière	40,3	30,9	20 529	17,3	16,9	19,4	Q5 Très défavorisé	Q4 Défavorisé	Q5-Q4	Q4 Défavorisé	Q4 Défavorisé	Q4-Q4
	Saint-Fabien-de-Panet	49,6	50,5	23 611	16,7	22,3	15,1	Q5 Très défavorisé	Q4 Défavorisé	Q5-Q4	Q5 Très défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q5-Q5
	Saint-Just-de-Bretenières	55,6	46,1	18 053	20,0	18,9	16,7	Q5 Très défavorisé	Q4 Défavorisé	Q5-Q4	Q5 Très défavorisé	Q4 Défavorisé	Q5-Q4
	Montmagny sud	50,9	46,4	22 749	18,0	19,2	13,5	na	na	na	na	na	na
MRC de Montmagny	41,4	32,5	29 182	16,6	17,2	13,5	na	na	na	na	na	na	
Chaudière-Appalaches	36,4	24,7	33 666	14,8	17,9	12,6	na	na	na	na	na	na	

* La majorité des données des deux composantes sont ajustées pour éliminer l'effet de l'âge et du genre. Dans les autres sections, elles sont présentées en données brutes. Un seul indicateur, les familles monoparentales, est une proportion brute et sa donnée peut varier légèrement d'un tableau à l'autre dû aux arrondissements. Un taux ajusté permet de voir si c'est une autre caractéristique que l'âge et que le genre qui fait qu'une communauté est à une position plutôt qu'à une autre.

Na : Non applicable, car la répartition en quintiles a été effectuée sur les communautés et non sur les territoires plus grands que sont les zones, la MRC ou la région.

Source : Statistique Canada, recensement 2011 pour la composante sociale et ENM 2011 pour la composante matérielle, indice (et ses composantes) calculé par l'INSPQ

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

*Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches*

Québec 

www.cisss-ca.gouv.qc.ca